
Adresse de la société populaire de Narbonne qui témoigne de son dévouement à la patrie et annonce à la Convention les dons d'un cavalier et de 400 chemises pour les frères d'armes, lors de la séance du 14 frimaire an II (4 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Narbonne qui témoigne de son dévouement à la patrie et annonce à la Convention les dons d'un cavalier et de 400 chemises pour les frères d'armes, lors de la séance du 14 frimaire an II (4 décembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 606;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39967_t1_0606_0000_1;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

La Société populaire de Narbonne fait part à la Convention nationale de l'offrande d'un cavalier monté et équipé, et de 400 chemises qu'elle a envoyées à ses frères d'armes.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre de la Société populaire de Narbonne (2).

*La Société populaire de Narbonne,
à la Convention nationale.*

« Représentants du peuple,

« La Société populaire de Narbonne régénérée par un scrutin épuratoire, digne de sentir le prix de vos travaux, vous présente le tribut de sa reconnaissance.

« Quels bienfaits n'a-t-elle pas à rappeler? Vous avez décrété la République, et ce premier jour de votre session, en réparant les torts de la vieillesse du Corps constituant, fit renaître pour nous la joie et l'espérance et promit à la France une chaîne (*sic*) de prospérité.

« Un vil héritier des rois, comme eux, ennemi nécessaire de la liberté des peuples, empoisonnait encore de son souffle impur une terre qui se régénérerait. Mobile de toutes les agitations, la cause d'un tyran détrôné inspirait ou couvrait les projets des puissants envieux du dehors et des infâmes conspirateurs du dedans. La foudre, lancée de la Montagne, bravant toute la puissance des rois, fut chercher cette tête coupable, et l'atteignit au milieu même de la fange et des roseaux du marais où elle s'était mise à l'abri.

« La perfidie s'était cachée sous le manteau de la justice et ourdissait ses trames liberticides dans le temple même de la liberté; vous avez lutté longtemps contre ses efforts; vous avez déchiré un voile hypocrite. Ces hommes, que des insinuations mensongères et l'aveuglement des patriotes du Midi leur avaient fait regarder comme les amis du peuple, vous les avez signalés aux yeux de la France, aux yeux de l'univers, et leur exclusion de votre sein, dans la journée mémorable du 2 juin, préparant de nouveaux succès à la cause du peuple, fit éclore cette Constitution vraiment républicaine, où les nations viendront un jour reconnaître les droits de l'homme et le gouvernement le plus convenable au développement de sa grandeur et de ses facultés.

Une femme, auteur des crimes de Capet, se consolait, après sa mort, par le fol espoir de préparer un trône à son fils, et de nouveaux fers à la France. Cette tête orgueilleuse est encore tombée: une seconde fois vous avez appris à toute la race des rois que les dominateurs du monde doivent s'anéantir, et qu'il n'est de respectable, de grand, de permanent, que la majesté, que la souveraineté du peuple.

« Le complot que vos propres collaborateurs avaient tramé contre l'indivisibilité de la République, sortant tout à coup du sein des ténèbres, menaçait avec éclat la France entière d'un affreux déchirement; vous l'avez comprimé.

vous l'avez anéanti. Ces prétendus amis du peuple, souillés du honteux abus de sa confiance, n'ont pu dévier longtemps la juste peine de leur perfidie... Un imposteur, vraiment paré d'un nom chéri des Français, ce d'Orléans, que les chauds amis de l'égalité voyaient avec inquiétude survivre à la destruction des rois, a subi lui-même le sort des traîtres.

« Grâces vous soient rendues, représentants du peuple, vos mesures révolutionnaires ont déjà fixé les destinées de la France, et préparé l'affranchissement des nations; vous avez vengé la patrie outragée; vous avez satisfait le patriotisme trompé en écrasant ces hommes qui cherchèrent, un temps, à surprendre votre estime, et que nous vouons aujourd'hui à l'exécration universelle avec la même franchise que nous mêmes toujours à voter l'anéantissement de la tyrannie et l'établissement d'une République indivisible.

« Achevez votre ouvrage, illustres Montagnards, consommez l'édifice de cette République une et indivisible; elle seule désormais peut faire la gloire de la France. Que sur cette base immortelle, des lois prises dans la nature de l'homme, assurent pour toujours la moralité du peuple: son bonheur tient encore à cette cause. Terrassez tous ses ennemis; que les traîtres, en périssant, apaisent les mânes irrités des hommes généreux qui ont succombé pour la défense de ses droits. O Peletier, ô Marat! O martyrs de la liberté! souffrez que nous jetions en passant une fleur sur vos tombes; vous vivrez dans le souvenir des hommes libres; un monument que nous vous élevons au milieu de nous apprendra de bonne heure à nos enfants, et vos travaux et la mort que vous avez soufferte pour la liberté.

« Heureuse France! ta régénération s'opère avec effort, mais tes maux auront un terme et ta prospérité sera éternelle. Tes représentants n'auront pas travaillé en vain; l'arbre de la liberté, planté de leurs mains, étendra bientôt partout ses rameaux bienfaisants: nos neveux en goûteront à jamais les fruits. Les scélérats les fourbes, tous les ennemis du bonheur du peuple passeront; à la place de la perfidie et du crime, la justice et les mœurs, la bienfaisance et la loyauté fleuriront sous le règne des lois. Ton sol fécondé par le sang même de tes défenseurs deviendra la terre des héros. Les peuples étrangers, aujourd'hui imbéciles sujets des tyrans couronnés, maudissant le sot orgueil qui les fit armer contre nous, se réuniront, dans l'admiration de tes lois, pour bénir les fondateurs de la République, des Droits de l'homme, et viendront dans ton sein, puiser les exemples des vertus magnanimes, fraterniser avec tes enfants et apprendre à jouir du bonheur dans l'union inséparable de la liberté et de l'égalité.

Les sans-culottes composant la Société populaire de Narbonne.

(Suivent 7 signatures.)

« Délibéré en séance de la Société populaire de Narbonne le vingt-neuf brumaire, l'an deux de la République française, une et indivisible.

« P. S. Dans sa séance du 6 brumaire, la Société populaire de Narbonne avait délibéré de faire à la République l'offrande d'un cheval monté et équipé à ses frais. Cette délibération a eu aujourd'hui son effet. Une invitation faite

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 345.

(2) *Archives nationales*, carton C 283, dossier 810.